

Grand Débat

Ateliers participatifs du 20 février 2019

Cette réunion fait suite aux réunions du 2 et 9 février organisées par la mairie.

Elle est organisée sous forme d'ateliers participatifs afin de favoriser la contribution de tous à l'élaboration de propositions concrètes. Cette forme d'animation a été appréciée, Isabelle : *« en étant moins nombreux autour d'une table, on s'exprime plus facilement et on peut interagir avec les autres. Le débat est plus productif en termes de propositions ».*

22 personnes étaient présentes.

La réunion s'est déroulée en 4 temps :

- Présentation de la méthode de travail et choix des sujets de chaque atelier (par la méthode des petits papiers : chaque personne propose un sujet ou une proposition qu'il souhaite travailler, ceux-ci sont regroupés pour constituer des thèmes de travail). 4 thèmes ont été choisis :
 - Les transports
 - Energies
 - Gestion des déchets
 - La participation citoyenne au niveau local
- Travail en petits groupes (5 à 6 personnes)
- Présentation du travail de chaque groupe à l'ensemble des participants
- Moment d'échange convivial autour d'un rafraichissement

Hors réunion, les ateliers ont donnés lieu à des réflexions et propositions complémentaire, ces contributions figurent en italique dans le texte

Atelier « Gestion des Déchets »

Participants: Lisa, Isabelle, Fred, Thomas, Nicole, Florent

Rapporteur :Thomas



Résumé du tour de table autour du thème:

Un tour de table a permis de partager les différents points de vue sur la problématique des déchets. Deux grands axes autour du thème cité se sont démarqués :

- l'origine du déchet
- la manière de réduire la production de déchets au quotidien

Ainsi un déchet peut être subi car il est imposé :

- lors de l'achat d'un produit alimentaire ou autre
- par le fait de la standardisation alimentaire
- par la non-connaissance d'alternatives écologiques
- par notre mode de vie.

Un déchet est aussi celui que l'on produit individuellement mais dont la nocivité vient du fait qu'il n'est pas réintégré dans des filières de recyclage

Les constats ainsi posés ont poussé naturellement le groupe à proposer des solutions à ces problèmes.

Les solutions proposées :

Chacun ayant partagé ses «petits gestes » pour réduire ses déchets, il nous est apparu qu'au niveau local il était possible de mettre en place tout un tas de mesures indépendamment de la politique nationale,

Par niveau local, nous entendons : Commune et Agglomération de communes.

Par niveau national, nous entendons le gouvernement.

Au niveau local:

A travers les moyens de **communication** que sont internet, le panneauage, le bulletin local, l'information dans les écoles, la commune de Mallemort et l'agglomération de communes peuvent mettre en place seules les actions suivantes :

Elles peuvent ainsi sensibiliser:

- les gens au **tri sélectif**
- les gens à avoir une consommation alimentaire raisonnée: comme **diminuer sa consommation de viande, acheter chez les producteurs locaux**, retrouver l'intérêt économique et écologique de cuisiner.
- à l'utilisation d'emballage éco responsable: **contenant en papier, en verre, contenant réutilisable**
- à favoriser et encourager un **mode vie éco responsable** par l'achat et la vente de biens d'occasion: jouets, vêtements,....

La commune peut créer un label «Entreprise Eco Citoyenne» dont le cahier des charges répondrait à des critères de proximité, de respect de l'environnement pour l'élaboration de ce qu'elle produit ou vend.

La commune peut mettre en place un ou plusieurs **poulaillers communaux** afin de compléter la filière recyclage que sont les poubelles de tri sélectif, les conteneurs de verre mais dont les déchets végétaux issus de l'alimentation sont oubliés.

Pour promouvoir un comportement éco responsable, il nous semble aussi important que toutes ces solutions soient accessibles à tous, soit par la facilité d'accès à l'information, soit par l'accès aux infrastructures. Ainsi des conteneurs de tri seront d'autant plus utilisés qu'ils seront proches des usagers (*les « conteneurs jaunes » n'ont toujours pas été distribués dans toute la commune*)

Il paraît évident aussi que dans les services publics, dans les écoles, dans les rues des poubelles de tri sélectif remplacent les simples poubelles d'ordures ménagères.

Au niveau national:

C'est au niveau national que d'autres actions doivent être prises.

Nous pensons qu'un système de **bonus écologique est préférable à un système de malus** qui pénaliserait finalement le consommateur car c'est ce dernier qui paiera finalement le malus.

Ainsi, il faut obliger, par des actions de bonus, les industriels à ne plus utiliser de matière plastique (*CICE conditionné aux efforts de l'entreprise pour réduire son impact écologique*)
Il faut obliger les industriels à proposer des solutions alternatives écologiques à leurs produits.

Il est souvent impossible à un consommateur:

- de ne pas acheter de produit sur-emballé
- de ne pas acheter de produits qui ne soient pas dans des contenants plastiques
- d'acheter des produits conditionnés en volume moindre par rapport aux besoins

Ces impossibilités d'avoir accès à des alternatives écologiques favorisent la création de déchets.

Il faut revenir sur la standardisation alimentaire avec le retour dans les rayons des fruits et légumes difformes par exemple, ceci éviterait un **gâchis alimentaire** à l'amont des circuits de distribution et contribuerait à diminuer les pertes financières des producteurs, réduirait le coût de l'alimentation, en plus de réapprendre au consommateur à quoi ressemblent réellement les fruits et légumes.

Atelier « Energies »

Participants : 5 personnes (Isabelle M, Nicole, Isabelle DSO, une membre du CADE d'Alleins, Muriel)

Rapporteur : Isabelle M.



1. Le point de départ a été l'article du Dauphiné Libéré qui présentait la mise en place de **l'extinction partielle de l'éclairage public** à Laragne sur des plages nocturnes variables selon la saison. Les avantages présentés étaient une économie pour les finances publiques avec une baisse de la délinquance, ainsi que la diminution de la vitesse des voitures. Les buts de cette mesure étaient une baisse de la pollution nocturne, préserver la biodiversité et concilier économie et environnement. 12 000 communes ont déjà mis en place cette pratique. Le groupe suggère de s'engager dans cette démarche en mettant en place des **expérimentations sur une durée à déterminer** et à l'issue de cette période, faire un bilan de satisfaction et de suggestion auprès de la population. Un éclairage avec des détecteurs de présence pourrait être étudié.

2. Dans le contexte de dérèglement climatique, il faut **accélérer la transition énergétique**. Il serait souhaitable de passer de l'énergie nucléaire à l'énergie verte. Cette volonté est partagée par le groupe. Il faudrait développer le photovoltaïque et les autres technologies.

Dans le même temps, la lutte contre les passoires énergétiques est à renforcer avec **l'isolation des maisons et avec en priorité les logements sociaux**, qui ne semblent pas aussi performants qu'annoncé malgré les normes RT 2012. La personne du CADE indique en prenant pour exemple les logements sociaux d'Alleins livrés il y a 3 ans, qu'ils sont chauffés avec des radiateurs électriques énergivores. Pour accélérer la transition énergétique, Isabelle M. suggère que les communes se fixent des objectifs ambitieux et clairs pour une **autonomie énergétique**. Par exemple : 100% d'énergie verte d'ici 10 ans. Il existe des dispositifs d'accompagnement financier de l'état pour encourager ces travaux immobiliers mais Muriel indique le manque de communication et la complexité de ces dispositifs les rend contreproductifs. Il faudrait **plus de clarté, de simplicité et d'information sur les divers dispositifs**. D'autre part, pour ce qui est de l'accompagnement vers l'équipement des citoyens avec des panneaux photovoltaïques cela soulève beaucoup de questions : est-ce autorisé sur toutes les toitures ? Consommer de l'électricité, est-ce augmenter la consommation de l'énergie nucléaire pour l'instant ? Quid du recyclage du matériel photovoltaïque ? La personne du CADE. a indiqué que pour répondre aux questions ci-dessus que de nombreux citoyens se posent, la mairie d'Alleins avait organisé des **réunions d'informations**.

3. Le groupe est unanime sur l'utilité d'avoir des **réunions d'information par des experts** qui feraient un point sur les différentes énergies vertes, l'avancement de ces technologies et répondraient aux interrogations des citoyens. Ces réunions seraient l'occasion de recenser, par exemple, les toitures adaptées à l'équipement en photovoltaïque, d'informer les personnes sur le coût réel et les aides possibles. Des stratégies nationales, régionales et communales sont indispensables mais non suffisantes. Nicole indique faire des gestes pour préserver les ressources en eau et Isabelle DSO nous fait partager ses pratiques de jardinage : le compost et la maîtrise de l'eau pour l'arrosage du potager. Le groupe souligne alors qu'un **échange des bonnes pratiques entre citoyens** serait aussi intéressant que des réunions avec les spécialistes. Cela peut passer par des temps d'échanges transgénérationnels. Cela pourrait être envisagé au futur café de la maison des associations. Le groupe salue l'initiative de la grève du vendredi organisée par les jeunes. Constatant cette mobilisation, les temps d'échanges intergénérationnels seraient un moment pour écouter leur point de vue ainsi que celui des plus anciens.

Un approfondissement de ces idées pourrait être réalisé lors des prochains ateliers du 07 et 09 mars.

Atelier « Transports »

Participants : 5 personnes

Rapporteur : Francine



- Il y a plusieurs villes attractives autour de Mallemort : Salon, Aix, Avignon , Cavailon, Vitrolles, Marseille. Il n'y a pas de moyen pratique pour les rejoindre.
- L'information est très éparpillée. Faire des fiches qui reprennent toutes les possibilités actuelles de transport en commun Aller/Retour Mallemort .
- Accès pour trajets longue distance aux gares (TGV), aéroports
- Problèmes de trains : pas de correspondance bus/trains ; prix du train trop élevé
- Déplacements écologiques et économiques : véhicules électriques ? Navettes, minibus ?
- **Faire le bilan des besoins en déplacements** depuis la commune : travail, loisirs, santé
- Créer des liens entre les zones où les gens vont travailler et la localisation des entreprises
- Cartographie des zones et recensements moyens et besoins : travail, études, loisirs, ...
- Vélo :
 - problèmes giratoires et de la bandelette cyclable, d'entretien des voies cyclables (problème rond-point de la Durance, avenue Charles de Gaulle, chemin de Lambesc)
 - bonus sur les 2 roues électriques, mise à disposition de vélos en prêt,...

- Faciliter le covoiturage avec une adresse Mallemort sur les réseaux sociaux, des lieux de RDV aménagés
- Proposer un site covoiturage sur la commune pour les déplacements courtes distances

Pour tous les transports, politique à mettre en œuvre à différents niveaux : commune, métropole, département, région.

*Hors réunion : les problèmes de transport sont directement liés à la périurbanisation extensive de nos territoires : on habite de plus en plus loin des grands pôles d'activités économiques. Les anciens bourgs périphériques autrefois actifs à leur échelle se transforment en villages dortoirs champions de l'étalement urbain et de la consommation d'espace agricole mais sans création d'emplois. Pour freiner ce phénomène et les problèmes de circulation qu'il engendre il conviendrait de **conditionner le développement de l'habitat au développement effectif de l'emploi local.***

Atelier « participation citoyenne »

Participants : 6 personnes

Rapporteur : Thierry



Historiquement la démocratie et la citoyenneté se sont d'abord construites au niveau de la « cité ». Rebâtir un nouveau contrat démocratique en associant réellement les citoyens à la décision publique (le but du grand débat ?) passe nécessairement par l'instauration de pratiques participatives citoyennes (ouvertes à tous, indépendantes, non partisans) au niveau local : Commune, Intercommunalité, Métropole, Département.

Proximité

Les élus locaux sont certes des « élus de proximité » mais sauf rares exceptions, ils ne consultent jamais les citoyens sur les grandes orientations à prendre (budget, urbanisme, protection de l'environnement et du cadre de vie). Comment peuvent-ils prendre en compte ou faire remonter jusqu'au gouvernement nos préoccupations, nos attentes, et nos propositions, s'ils ne nous consultent jamais ?

- Il faut que les élus viennent vers les gens.
- Comment permettre aux gens de s'exprimer ? (*Voir l'exemple du projet de Parc Solaire du Piboulon : il n'est clairement pas souhaité que « les gens » s'expriment devant le conseil municipal. Seuls les « intérêts économiques » ont droit d'être entendus par les élus.*)

Hors réunion : Nicole indique qu'elle écrit parfois à son député. Celui-ci vient à Mallemort voir ses militants, pourquoi ne viendrait-il pas entendre les « simples citoyens » que nous sommes ? Le député n'est-il pas censé représenter tous les citoyens de sa circonscription ?

Les solutions :

- Multiplier les **débats** et les **ateliers participatifs citoyens** sur tous les thèmes locaux et nationaux
- des **sondages** et des **consultations** (exemple sondage place du bicentenaire)
- Pourquoi pas des « **réunions par quartier** » ouvertes à toutes les problématiques et non des réunions de quartier limités aux seuls problèmes du quartier (avec un élu référent par quartier auquel on peut s'adresser)

Cette évolution culturelle concerne également les citoyens :

- La participation des citoyens aux réunions publiques reste marginale : entre 13 et 25 personnes - hors élus- dans les réunions Grand Débat des 2, 9 et 20 février
- Il faudrait que les gens se sentent plus concernés
- Mais **pour que les gens se sentent concernés il faudrait qu'ils se sentent écoutés et entendus**
- Mettre en place des **budgets participatifs** et des **journées citoyennes** pour inciter les citoyens à s'intéresser et à s'impliquer dans la gestion de la cité.

Référendum

Le référendum ou la consultation au niveau local est possible à l'initiative des maires. Mais ces procédures ne sont utilisées que pour obtenir un soutien de leur propres orientations (exemple consultation sur l'entrée des communes du Pays d'Arles dans la Métropole)

Expérience d'un citoyen suisse présent à l'atelier : lors d'une votation en suisse les citoyens sont soumis à un lobbying incessant avec des arguments plus ou moins valables. Souvent les sujets sont complexes et peu accessibles à la compréhension de tous. Le référendum n'est pas la panacée, la préparation de la décision soumise à votation est tout aussi importante.

Commissions et comités consultatifs

Le code général des collectivités locales laisse une grande latitude aux communes pour organiser le fonctionnement des conseils municipaux.

Pour préparer les décisions à prendre par le conseil municipal, il est possible de créer des commissions uniquement composées d'élus ou encore de créer des comités consultatifs auxquels peuvent participer des représentants d'associations et des citoyens non élus. Aucun texte réglementaire n'oblige ces commissions à travailler « dans l'entre soi et le secret », les réunions de commission peuvent être publiques, les comptes rendus également.

Droit d'interpellation

- Dans certains conseils municipaux le public peut poser des questions en fin de conseil.
- A Lambesc, le maire demande en préalable au conseil si le public a des questions concernant l'ordre du jour. En cas de question, celle-ci est abordée lors de la délibération du point concerné.
- A Alleins, les questions posées par écrit avant le conseil sont lues et dans la mesure du possible traitées par le maire lors du conseil.
- A Mallemort, le public n'est jamais invité à s'exprimer en fin de conseil. Les questions, même posées par écrit, ne sont pas évoquées (sauf si l'opposition s'en saisit au cours des questions diverses)

Institutionnaliser la participation citoyenne à tous les niveaux

Les démarches participatives comme celle d'aujourd'hui (voulues par le président de la République) dépendent entièrement du bon vouloir du « monarque ». Il conviendrait de les institutionnaliser :

- Ecrire un modèle de règlement intérieur pour les conseils municipaux et les conseils communautaires prenant en compte différentes modalités de participation des citoyens
 - Information (diffusion des notes de synthèses et des PV des conseils, et des comptes rendus de commission)
 - Ouverture au public des commissions/comités (notamment commission « information et participation des citoyens » et commission « environnement »)
 - « réunions de quartier » (périodicité ?), conseils citoyens, sondage, consultations,...

Être tous informés Être tous consultés

- Travaux rue Joliot Curie : « personne, y compris les riverains, ne sait ce qui va être fait »
- Les usagers (et non seulement les riverains) devraient être consultés
- Place du bicentenaire : la consultation proposée par le cabinet ALEP a été perçue positivement. Cependant, en tant que contribuables nous avons payé 3 bureaux d'études pour faire des avant-projets : nous aurions aimé voir les résultats.
- Le projet de la Place du Bicentenaire pose la question de la place du cahier des charges dans le processus de concertation.